



PREFET DES COTES D'ARMOR

Préfecture

Saint-Brieuc, le **24 NOV. 2015**

Direction des relations
avec les collectivités territoriales
Bureau du développement durable

Affaire suivie par :
Marie-Françoise Le Maître
Tél : 02.96.62.43.78
Fax : 02.96.62.44.78
marie-francoise.le-maitre@cotes-darmor.gouv.fr

Le Préfet des Côtes d'Armor

à

Monsieur le Maire
Mairie
23, place du Centre

22740 - LEZARDRIEUX

OBJET : Demande de classement des espaces boisés dans le cadre de la révision du PLU.

REFER : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, formation sites et paysages.
Réunion du 29 octobre 2015.

P. J. : 1

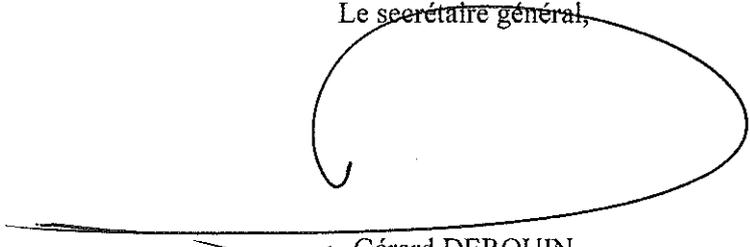
Lors de sa réunion du 29 octobre 2015, la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, formation sites et paysages, a été appelée à examiner le dossier visé en objet.

Vous trouverez, ci-joint, un extrait du compte-rendu relatif à ce dossier.

J'émet un avis favorable à cette demande :

- la commission s'est prononcée favorablement, sous réserve de la prise en compte des deux propositions complémentaires de classement émises par la DDTM.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,



Gérard DEROUIN

Copie transmise à :

- Mme le Sous-Préfet de Lannion